

Lectures

Ouvrages en débat

La Gouvernance des innovations médicales

Virginie Tournay (Ed.)
PUF, 2007, 336 p.

Cet ouvrage collectif dirigé par Virginie Tournay, qui reprend en partie les actes du colloque « Vers de nouvelles formes d'action publique en matière de santé : de la production à l'institutionnalisation des savoirs médicaux » tenu à Paris en juin 2005, cherche à montrer comment l'évolution et les transformations des régimes de production des connaissances entraînent de nouvelles formes d'action publique régulatrices en matière de santé.

L'ensemble de ces contributions, au statut parfois hétérogène, est particulièrement stimulant compte tenu de la multiplication, ces dernières années, d'événements générant beaucoup de méfiance vis-à-vis du monde médical et des pouvoirs publics : « affaires » du sang contaminé, de l'hormone de croissance ou des essais thérapeutiques contre le sida en Afrique utilisant des placebos. Cette crise de confiance a rendu fondamentale la question de la gouvernance des innovations médicales, dans un souci de transparence, de surveillance et d'information publique.

V. Tournay a choisi d'articuler l'ouvrage en cinq parties : « Standardisation et historiographie médicale » ; « Standardisation et objectivité médicale » ; « Standardisation et militantisme médical » ; « Standardisation et contrôle des substances thérapeutiques » ; « Ce que standardiser veut dire. Chirurgie et génétique médicale : même combat », qu'elle commente dans des chapitres introductifs – malheureusement superflus.

Pour rendre compte de la richesse des diverses contributions, nous retiendrons ici deux axes principaux : l'influence de cette standardisation sur les pratiques médicales – expérimentales et thérapeutiques – et sur les formes d'autonomie qu'elle ouvre aux patients, et les nouvelles formes de régulation de l'innovation médicale – participative, contestatrice ou médiatrice – que les patients et leurs associations mettent en œuvre dans ce contexte.

Dès la préface, Dominique Vinck et Georges Weisz décrivent comment les liens entre action publique et

innovations médicales se reflètent dans la standardisation de la médecine. Selon eux, trois types de dynamiques historiques, intégrées les unes aux autres, ont conduit vers cette standardisation. La première serait « la régulation de la compétence médicale », avec le développement des différentes spécialités, associée à l'introduction des normes de qualité et des recommandations de pratiques. La seconde concerne la « logique de régulation scientifique », avec la standardisation des critères de jugements, des outils de mesure et des équipements de recherche. La troisième se base sur « la logique des grandes organisations », où la logique administrative des institutions médicales se superpose à celle de service public dont les hommes politiques rendent compte. Ainsi, tracer « une généalogie des standards » permet de suivre des reconfigurations d'acteurs impliqués dans des régimes de production des connaissances hétérogènes, liés aux différentes formes d'action publique, industrielle, collective ou citoyenne.

Cette standardisation de la médecine caractérise le basculement de la médecine individuelle vers une « médecine du risque » qui se rapproche de la santé publique et traduit des liens renforcés avec le politique. Alberto Cambrosio, Peter Keating et Pascale Bourret montrent comment ceci participe à un processus plus global qui permet de définir pour un « groupe population » les frontières entre le normal et le pathologique, au moyen de procédures techniques et quantitatives validées de manière collégiale, par des conventions entre chercheurs. Ce processus collectif de production de preuves et son activité de régulation sur les pratiques médicales et de recherche définissent un nouveau type d'objectivité que les auteurs nomment « objectivité régulateur » et qu'incarne selon eux la biomédecine.

Dans cette perspective, Nicolas Dodier illustre la transformation de la « tradition clinique » (où l'objectivité du jugement médical se faisait dans la proximité du médecin avec son malade) vers la « modernité thérapeutique », qui valorise « l'objectivité dans la distance » s'exprimant par des décisions collégiales ou par la mise en place d'essais contrôlés dont les résultats servent de référence. Ce

déplacement aurait rendu possibles de nouvelles formes d'autonomie pour le patient, « contractuelle » quand il est informé des derniers résultats scientifiques pris en compte dans son traitement, ou « modérément participative » avec sa représentation dans certaines instances spécialisées, au travers d'associations reconnues.

Cependant, si l'on considère la question des innovations médicales, de leur contrôle et de leur utilisation clinique, ce glissement vers la standardisation des pratiques et des protocoles médicaux, adoptée pour prévenir les dérives expérimentales, soulève paradoxalement de nombreuses questions éthiques. Pour Simone Bateman, ces études en double aveugle contre placebo sont incompatibles avec les normes déontologiques du thérapeute. Comment, en effet, gérer les tensions entre maximiser les chances de guérison d'un patient par un traitement personnalisé et produire des données validées scientifiquement pour un « groupe de patients » ? Cet équilibre de la posture clinique (« *clinical equipoise* ») a conduit à renforcer les recommandations pour limiter les essais cliniques aux situations d'incertitude relatives au meilleur traitement possible ou lorsqu'il n'existe aucun traitement éprouvé, la décision finale revenant aux patients sollicités pour entrer dans ces essais. Or, selon elle, ce « consentement éclairé » suscite lui aussi des interrogations. Comment le patient, dans la conception qu'il se fait de sa prise en charge, appréhende-t-il la situation d'essai clinique, particulièrement dans le cas où le protocole introduit un placebo ? S'agit-il pour lui d'expérimenter un traitement non encore validé ou bien entend-il cet essai comme « un dernier espoir » ?

Christelle Routelous, mesurant la contrainte exercée par les droits des malades sur l'autonomie normative des médecins dans un service de cardiologie, montre que les médecins « organisent la délivrance de l'information en fonction de leurs besoins ». Autrement dit, s'ils pensent qu'un refus de l'opération par le patient peut mettre en jeu son pronostic vital, ils lui délivreront une information biaisée, propre à orienter son choix en faveur de l'opération. Les droits des patients contribuent cependant à réguler les pratiques médicales en contraignant les médecins à la rédaction de dossiers de sortie qui donnent la possibilité aux patients de faire appel à d'autres médecins pour contrôler la qualité des interventions pratiquées. Il est dommage que l'auteur ne discute pas la notion de « consentement éclairé », qui apparaît ici comme une manière d'utiliser l'information pour conduire le patient à valider les choix thérapeutiques de l'équipe médicale et non pas comme un « choix éclairé », contribuant à renforcer l'argument de certaines études critiques en faveur d'une « fausse autonomie ».

Sur un autre plan, Boris Hauray étudie les modes de régulation du médicament en Europe par des autorités chargées de délivrer des autorisations de mise sur le marché (AMM). Il montre de quelle manière ces dernières

donnent lieu à de nombreuses critiques, parmi lesquelles leur collusion avec les firmes pharmaceutiques ou leur peu de sélectivité, favorisant la mise sur le marché de « *me too* », des analogues de médicaments déjà existants avec lesquels ils entrent en concurrence. Pour B. Hauray, seule une reprise en charge politique de la régulation, par la mise en place d'études de cohortes post-AMM, permettrait d'évaluer correctement les effets secondaires potentiels de tels médicaments et de mettre fin aux critiques publiques.

Dans ce contexte et en suivant l'exemple de l'utilisation des thérapies hormonales en France et aux États-Unis depuis les années 1930, Jean-Paul Gaudillère montre comment la régulation « consumériste-civique » modifie aujourd'hui les formes professionnelles, étatiques et industrielles de régulation du médicament sans pour autant les faire disparaître. Ainsi, c'est à partir d'une enquête réalisée par les instituts nationaux de santé (NIH) à la demande de groupes de pression féministes que les recommandations sur les bonnes pratiques d'utilisation des thérapies hormonales substitutives ont été modifiées outre-Atlantique. Cette régulation « consumériste-civique » repose donc sur le modèle de l'utilisateur informé, capable de prendre des décisions dans des situations où bénéfices et risques de l'utilisation de substances thérapeutiques sont l'objet de controverses.

Pour Vololona Rabeharisoa, le mode d'action des patients dans l'innovation médicale ne peut se réduire à une régulation consumériste ou contestataire. Elle s'appuie sur l'exemple de l'Association française contre les myopathies (AFM) pour décrire dans quelle mesure les associations de patients participent et contribuent à la redéfinition des problèmes auxquels ils sont confrontés. Leur engagement les conduit à orienter les recherches (financements de projets) et à réaliser un travail de « démonstration collective » où l'AFM joue un rôle de médiateur entre de nombreux acteurs sociaux : chercheurs, hôpitaux, médias, politiques et familles.

L'idée de gouvernance ne serait plus seulement celle du partage de la connaissance et de l'information au sein des processus de décision, mais de la co-construction de ce savoir, avec l'utilisateur, le patient, le consommateur ou le citoyen.

Delphine Berdah

(EHES/CERMES, Villejuif, France)

berdah@vjf.cnrs.fr

Les Territoires de l'eau : gestion et développement en France

Stéphane Ghiotti

CNRS Éditions, 2007, 246 p.

Avec la directive-cadre européenne pour l'eau et son impératif de participation du public, les notions de « bassin hydrographique » et de « plan de gestion » sortent

progressivement du cercle restreint des spécialistes pour gagner, sinon le grand public, du moins un public élargi. Celui-ci (re)découvre qu'au-delà du périmètre communal du service d'eau existent d'autres échelles, d'autres enjeux et d'autres acteurs préoccupés par la « gestion territoriale de l'eau ». Il pourra, en lisant l'ouvrage de S. Ghiotti, suivre sur la longue période les vicissitudes de cette gestion territoriale et plonger avec l'auteur dans les méandres de ce qui prend souvent les traits d'une véritable « géopolitique de la rivière ». Contrairement à ce que pourrait laisser croire le recours intensif à la notion naturaliste de « bassin versant », il s'agit bien, en effet, de géopolitique, c'est-à-dire de jeux de pouvoirs et de territoires. Mais, comme si cet enjeu ne suffisait pas, l'auteur s'attache en outre à suivre, toujours en croisant longue période et analyses de cas très détaillées, l'articulation problématique de ces territoires/politiques de l'eau avec ceux du développement local. Les raisons à cela ne manquent pas. Ces deux champs d'action publique partagent les mêmes référents fondamentaux : la territorialisation et la contractualisation. Ils mettent aux prises des acteurs engagés dans une concurrence politique vive, les uns plutôt en quête de réassurance (le département, l'État), les autres, d'affirmation (région, intercommunalités). Et, lorsque ces politiques qui « se font face à toutes les échelles selon des logiques et des territoires différents » (p. 165) finissent par se croiser, pour le contrôle d'une ressource utile au tourisme comme à l'alimentation, c'est bien souvent l'affrontement qui guette.

Le livre s'appuie sur l'analyse fine de trois bassins versants. Ces cas, mobilisés tout au long de chapitres successifs qui en éclairent différentes périodes ou différentes facettes, sont mis en perspective par des points de vue beaucoup plus globaux. Un fil rouge parcourt également l'ouvrage : l'histoire de la notion de bassin versant et de ses usages sociaux, accompagnée d'une interrogation sur sa capacité à être un « territoire pour l'action ». La réponse est organisée en trois grandes parties. La première montre comment la gestion territoriale de l'eau s'est progressivement construite, puis confondue avec l'approche par bassin versant. Elle est l'occasion pour l'auteur de proposer une périodisation de la gestion de l'eau en trois temps, chacun étant marqué par la domination d'un type d'usage et par un certain rapport au territoire. On voit ainsi comment un long siècle productiviste centré sur les flux et les « usages utiles », qui court du second XIX^e à un long premier XX^e siècle, est précédé par une période de gestion communautaire territorialisée où domine l'usage agricole local, et suivi par une série de tentatives de retour à une gestion davantage territoriale et intégrée, à des échelles diverses. Le second chapitre est l'occasion d'approfondir cette période contemporaine, marquée par le passage à l'eau ressource puis à l'eau milieu et à la gestion par bassin versant.

La seconde partie retrace l'histoire du bassin versant depuis son « invention » par le géographe de Louis XV, P. Buache, et montre comment il a toujours été mis au service de divers projets politiques. Pour s'en tenir à la période contemporaine, on retiendra que le bassin versant fut mobilisé au début du XX^e siècle comme « instrument de revendications régionalistes désirant lutter contre l'administration centrale et le centralisme politique parisien » (p. 107), revendications portées par les coalitions d'acteurs réunis autour de l'exploitation de la « houille blanche ». Mais, à partir des années 1950, le bassin versant permit au contraire de sceller l'alliance des intérêts régionaux et des élites administratives parisiennes, soucieuses d'une politique d'aménagement du territoire menée à l'échelle régionale : le bassin versant devint « la région de l'eau » et, bientôt, des bureaux de la DATAR sortiront les bassins et les agences. Le chapitre suivant, consacré à l'eau et au développement local, nous plonge enfin dans les développements les plus récents de la politique de l'eau, en même temps qu'il revient à une échelle microlocale. L'auteur illustre les destins contrastés de trois contrats de rivière, au regard notamment de leur capacité à s'étendre à l'échelle du bassin versant et à porter une logique de développement local. On verra, entre autres, que ces contrats et les structures qui les portent sont d'autant plus volontiers soutenus par le département que cela permet à celui-ci, à partir de la politique de l'eau, d'investir le champ du développement local, et donc de concurrencer la région.

La dernière partie aborde plus frontalement la question de la pertinence du bassin versant comme « territoire d'action », permettant d'articuler les enjeux de l'eau et ceux du développement. Le chapitre 5 illustre la complexité et même l'illisibilité de la situation actuelle, marquée par l'éclatement des compétences et des structures, tandis que le dernier chapitre mobilise une dernière fois les trois bassins versants étudiés, chacun illustrant un archétype permettant de penser le rôle du bassin versant dans les dynamiques actuelles de recomposition territoriale : « optimum territorial » pour l'Ardèche, construction et intégration d'un arrière-pays pour le Doux, cohésion et complémentarités territoriales, enfin, dans le cas du Buëch. En définitive, il apparaît que le bassin versant est souvent (toujours ?) rattrapé par la dimension politique à laquelle il était supposé échapper, qu'il est « le siège de luttes et de conflits pour le contrôle et l'appropriation des ressources » (p. 212). On l'aura compris, sur ce thème d'une grande actualité et d'importance majeure, l'auteur a mobilisé une ample littérature et une quantité abondante de données empiriques pour livrer un ouvrage riche et exigeant. On fera part toutefois de quelques réserves. D'une part, si on suit de près l'écriture des contrats et le traçage des frontières, on n'entend guère parler les acteurs, ce qui aurait peut-être permis de faciliter la lecture et la compréhension des processus politiques sous-jacents. D'autre part, le parti de distiller les trois exemples tout au long

des différents chapitres ainsi que le degré de finesse dans la restitution des cas finissent par brouiller le propos et n'aident pas à dégager les lignes de force, et ce regret n'est qu'atténué par les tableaux et les schémas que l'auteur met parallèlement à notre disposition.

Rémi Barbier

(ENGEES, Strasbourg, France)
remi.barbier@engees.u-strasbg.fr

Gouvernance et partage de l'eau : le bassin versant de Grand-Lieu

Maryvonne Bodiguel (Ed.)

Presses Universitaires de Rennes, 2007, 206 p.

Encore un pavé dans la mare des ingénieurs, comme on a peut-être trop pris l'habitude de caricaturer l'incursion des sciences sociales dans l'étude de la gestion technique des ressources naturelles. Des esprits pragmatiques peuvent aussi penser que, quelles que soient les orientations et les actions décidées, cela n'empêchera pas l'eau de couler (et, dans notre cas précis, le lac de s'envaser). Mais, ne serait-ce que pour la beauté de ces constructions sociopolitiques qui se cristallisent autour d'objets écologiques remarquables, la lecture de cet ouvrage est passionnante. Il est donc ici question de l'alchimie d'une bonne gouvernance pour l'environnement du lac de Grand-Lieu, étendue lacustre et marécageuse au sud de Nantes, déjà largement réglée par les usages agricoles, eux-mêmes depuis longtemps contraints par la pêche ou, à une autre époque, par la navigation, mais où la représentation de nouveaux usages ou de nouvelles pressions croît (urbanisation) dans un contexte de reconnaissance de valeurs écologiques plurielles (oiseaux, faune aquatique, végétation des zones humides), tout cela intimement motivé par des valeurs esthétiques. Bref, le tableau mérite le détour.

Cet ouvrage collectif, au titre explicite et en accord avec le contenu, est le fruit de quatre années de recherche dans le cadre du programme Environnement, vie et sociétés (PEVS) et de la zone atelier Loire, programmes soutenus par le CNRS. Il se présente avec bien des qualités devenues indispensables dans les programmes scientifiques : un partenariat étroit avec des acteurs politiques et administratifs locaux et une pluridisciplinarité originale, à l'image de certaines formations de 3^e cycle de l'Ouest, associant la sociologie, la géographie et le droit sur les problématiques environnementales. Pour la gestion de l'eau, cette approche plurielle est particulièrement fertile : le regard du juriste positiviste ainsi que celui de l'historien du droit s'avèrent précieux. L'ouvrage est également assez richement illustré, avec des cartes claires et pertinentes... et en couleurs !

L'ensemble coordonné par Maryvonne Bodiguel adopte le parti pris de la monographie : on suit le processus de création d'une instance d'exécution d'un schéma

d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) qui, dans la situation étudiée, a été largement produit par les administrations déconcentrées. C'est notamment la DIREN Pays de la Loire qui s'est mobilisée dès la mise en place juridique de ces procédures en 1992, du fait d'enjeux écologiques forts sur le lac de Grand-Lieu (réserve naturelle de 2 700 hectares, site classé de 7 000 hectares : menacés de disparition par envasement). À travers cette étude de cas, l'idée de gouvernance est examinée, ses conditions, les méthodes à mettre en œuvre, la demande dont elle fait l'objet, avec une attention particulière aux variables culturelles françaises dans un contexte juridique européen imprégné de culture anglo-saxonne. Le terme de gouvernance n'est pas défini d'emblée, mais on comprend que le fil directeur de l'ouvrage est l'intervention de l'expression citoyenne, de sa confrontation directe en amont des décisions, face à une administration aux grilles de lecture préétablies et tenante de l'énoncé des problèmes : on retrouve donc une figure connue, et un a priori participatif qui aurait pourtant mérité d'être un peu plus argumenté. Il faudra pour cela se reporter aux actes du programme de recherche Concertation, décision et environnement (Billé, R., Mermet, L., Berlan-Darqué, M. (Eds), 2003. *Concertation, décision et environnement : regards croisés*, 2 vol., Paris, La Documentation française) ou à des ouvrages plus critiques, comme la thèse de Maya Leroy (Leroy, M., 2006. *Gestion stratégique des écosystèmes du fleuve Sénégal : actions et inactions publiques internationales*, Paris, L'Harmattan) ou les réflexions d'Olivier Soubeyran et Jacques Lolive (Soubeyran, O., Lolive, J., 2007. *L'Émergence des cosmopolitiques*, Paris, La Découverte). Mais les sept chapitres qui suivent cette présentation donnent une analyse très fine de ce problème de la participation locale, et d'abord des limites de cet exercice.

Le premier chapitre discute donc des modalités de mise en place du SAGE, depuis son élaboration précoce. Il est alors un peu dommage que des regards sur d'autres situations n'aient pas été évoqués, pour montrer la singularité du cas étudié : en effet, dans d'autres situations, qui ont fait l'objet de recherches publiées, la Commission locale de l'eau s'est constituée en amont de l'élaboration du SAGE. En quelque sorte, sur Grand-Lieu, on a construit et donné un outil avant de savoir qui allait pouvoir s'en servir. Mais les problèmes rencontrés sont bien expliqués : ce premier chapitre montre, par exemple à propos de la délimitation du périmètre du SAGE, comment la démarche retenue par l'administration déconcentrée contourne les enjeux de l'agriculture et de la pêche, en excluant le lac et son réseau aval. C'est une solution de facilité, privilégiant la gestion écologique du lac, mais qui ne contribue pas à l'intégration de la société locale, donc encore moins à son engagement. M. Bodiguel souligne le scepticisme et l'attentisme locaux qui entourent ce SAGE, liés aussi au manque de maturation et simplement de temps laissé aux élus locaux pour intégrer les lois de décentralisation

et leurs nouvelles responsabilités, notamment vis-à-vis des nouveaux principes participatifs. Il faut du temps pour engager le changement d'attitudes et de points de vue, de tous côtés : administration, élus, usagers déjà bien rôdés, et même aujourd'hui usés, par les procédures administratives que sont les agriculteurs.

Les deuxième et troisième chapitres confirment ces limites et ces difficultés, et en rajoutent encore, en partant du droit lui-même et de son application. Le deuxième chapitre, de Jean-François Struillou, soulève par exemple le problème des critères proposés pour être représentant des usagers au sein des Commissions locales de l'eau. Ainsi, des raisons juridiques, internes aux procédures, s'ajoutent aux raisons socioéconomiques et historiques du contexte étudié et font obstacle aux objectifs de participation locale à la gestion. Le troisième chapitre, d'Alexandra Langlais, plus axé sur les libertés juridiques laissées pour l'organe de mise en œuvre du SAGE, soulève les contradictions possibles entre la meilleure combinaison pour la coopération locale et la réalité, voire les nécessités en termes de territoire à gérer, de la délimitation hydrographique. On aurait pourtant aimé y voir aussi analysée la vie de ces organes, ce qui n'est abordé qu'en conclusion, avec le problème des irrégularités à la construction institutionnelle.

La problématique agricole – qui a toujours un traitement de faveur dans les ouvrages sur la gestion de l'eau – est traitée dans le quatrième chapitre : on y aborde les possibilités pour cet usage de sortir du traitement sectoriel dont il fait l'objet et qui, sur le problème de la qualité de l'eau, connaît un insuccès célèbre. L'auteur, Luc Bodiguel, s'interroge quant à « la capacité des acteurs agricoles à s'adapter à un nouveau mode de gestion locale, et surtout à ne pas l'entraver, voire l'interdire » (p. 82). Il en ressort différents problèmes, qui sont aussi des pistes d'action politique, issues notamment d'une enquête auprès des acteurs agricoles : la multiplication des échelles d'action déjà mises en place dans les politiques agricoles, et qui ne sont pas le bassin versant ; la disponibilité des professionnels pour des réunions démultipliées par les dispositifs participatifs ; le poids du pouvoir administratif ; le manque d'instrument financier accompagnant le SAGE. Le cinquième chapitre, de Nicole Croix, traite d'un autre secteur éminemment concerné mais souvent oublié des sciences sociales : celui de l'assainissement des eaux sur le territoire du SAGE, largement non collectif du fait d'un habitat dispersé. On en reste pourtant à l'étape du diagnostic.

Les deux derniers chapitres, quant à eux, prennent de la hauteur historique : M. Bodiguel, dans le chapitre 6, inscrit la situation actuelle dans une longue tradition économique et sociale de gestion des ressources naturelles, qui viendrait croiser ou, pour être plus fidèle à ce qui est montré, percuter la volonté actuelle, administrative et politique de gestion écologique officielle. L'auteur est assez dure : il est question d'« impérialisme écologique »

(p. 135), d'« avalanche de mesures contraignantes », qui « fait oublier la nature sociale du lieu » (p. 137), notamment sur le lac lui-même qui « cumule tout ». C'est bien, alors, un regard neuf, et peut-être salutaire, qui est porté sur l'écologie participative ambiante. Le chapitre 7 intéressera particulièrement les spécialistes des politiques de l'eau, car il offre une peinture originale de la gestion de l'eau au XVIII^e siècle, par un auteur qui a la particularité d'être ingénieur agronome et historien du droit. À travers l'étude du projet de dessèchement des marais de Grand-Lieu, ou plutôt des projets qui se sont succédé, René Bourrigaud nous décrit un mode de décision et de gestion remarquable, « qui entend donner aux acteurs locaux un rôle directeur, exercé collectivement ». Cela relativise l'actualité des discours participatifs : on mesure combien les approches actuelles sont éminemment technocratiques et insuffisantes. Par la suite, les travaux et l'application du plan de financement ont été mis en œuvre avec moins de précaution, entraînant violences et conflits. Mais l'assemblée locale constituée pour ce projet continuera de se réunir et de jouer un rôle de lieu de concertation au gré des initiatives privées ou publiques jusqu'à nos jours. On peut alors constater que l'idée d'une « tradition française », peu en phase avec les principes de participation locale, est fautive dans une perspective historique.

C'est donc, finalement, une lecture qui sera très utile aux chercheurs de toutes disciplines travaillant sur les problématiques de la gestion de l'eau ou même de l'aménagement. On regrettera seulement que le cadrage monographique, parfaitement légitime, ait interdit les mentions d'autres terrains développés par les chercheurs sur des problématiques proches, ce qui aurait élargi l'horizon des analyses sur les procédures ou aurait permis une mise en regard avec des contextes voisins, comme le marais poitevin.

Sophie Bonin

(UMR PACTE-Territoires, Université Grenoble 1, France)

Sophie.Bonin@ujf-grenoble.fr

The Will To Improve: Governmentality, Development, and the Practice of Politics

Tania Murray Li

Duke University Press, 2007, 374 p.

Tania Murray Li est anthropologue, professeur titulaire de la chaire d'économie politique et de culture asiatique et pacifique à l'Université de Toronto. C'est une chercheuse de terrain, ayant passé beaucoup de temps en Indonésie. Son observation de chercheur engagé auprès de différents villages lui a donné l'occasion de voir la mise en œuvre de plusieurs cycles de politiques de développement n'ayant pas eu les effets escomptés.

The Will To Improve s'adresse à tous ceux qui ont éprouvé un jour l'envie de partir outre-mer agir pour

les autres. Or, agir pour les autres, cela peut être agir à la place des autres, c'est parfois nier la légitimité des autres à exprimer leurs désirs. Que pensent les gens du Sud de ces bonnes volontés du Nord ? Que pensent les contribuables et donateurs du Nord des résultats auxquels on est parvenu en leur nom ? Sur les prospectus anglo-saxons des appels à la solidarité, on lit souvent : « *Make a difference!* » La question est posée : « Cela a-t-il changé quelque chose ? »

Avec une approche de tradition foucauldienne, T.M. Li étudie les politiques publiques de développement et de gestion intégrée de l'environnement qui se sont succédé en Indonésie aux XIX^e et XX^e siècles. L'argument de l'auteur est que, si ces programmes ont toujours eu pour origine un malaise ressenti par des acteurs occidentaux (colonisateurs puis bailleurs de fonds) vis-à-vis de la pauvreté locale et le désir très légitime de vouloir améliorer (*will to improve*) les conditions de vie des habitants, ce désir politique s'est constamment traduit de manière technique et dépolitisée pour éviter d'aborder la question foncière. Ce livre est une critique très dure de la posture du gestionnaire de programme qui veut bien faire sans faire de vagues et qui doit donc composer avec les acteurs dominants dont l'intérêt n'est pas forcément d'améliorer les conditions de vie de la population.

L'introduction est une prouesse. À la fois pédagogue et rigoureuse, audacieuse et convaincante, elle brosse un cadre théorique très intéressant pour réfléchir au développement et à l'action publique vis-à-vis de la pauvreté dans le monde. Partant des analyses de Foucault sur les différentes formes de gouvernement, raison d'État, discipline et gouvernementalité, l'auteur propose de les considérer comme non exclusives, pouvant coexister, se renforcer et se légitimer l'une l'autre. Néanmoins, pour critiquer ce « millefeuille » gouvernemental, l'auteur a besoin de s'extraire de la dichotomie gouvernant/gouverné pour rendre compte d'une pluralité et d'une dynamique que Foucault n'explore pas. T.M. Li va alors puiser une critique du capitalisme chez Marx (accumulation par dépossession) et Gramsci (prise de conscience et positions). Elle emprunte également à des auteurs plus familiers des questions de développement le thème de la dépolitisation technique (Ferguson, Mitchell, Membe, Rose). Depuis cette construction théorique, l'ethnographe observe le « chaudron de sorcière » (*witches' brew*) où se mélangent bonnes et mauvaises intentions, expropriation, installation, déforestation, relocalisation et processus participatifs.

Le premier chapitre est un survol du XIX^e siècle, une réinterprétation d'analyses faites par d'autres auteurs à la lumière du cadre théorique proposé. Ce n'est pas le chapitre le plus convaincant. Mais il permet au lecteur qui ne connaît pas l'Indonésie de se familiariser avec l'archipel et son histoire. À partir du second chapitre et jusqu'à la fin, l'analyse se concentre sur Sulawesi, une île

au nord-est de Java dont la forêt équatoriale d'altitude fait l'objet de nombreuses convoitises. C'est dans cette île que l'auteur a conduit l'essentiel de ses recherches. Le matériau exploité devient beaucoup plus riche d'anecdotes, de témoignages et d'implication personnelle. C'est dans ce paysage que l'auteur étudie le déroulement d'une série de programmes de développement ou de gestion intégrée de l'environnement.

Ce déroulement est analysé en trois temps : la phase de diagnostic, qui identifie pourquoi une partie de la population est en difficulté ; la phase programmatique, qui propose un remède ; la phase de mise en œuvre du programme. Selon l'auteur, la phase de diagnostic identifie souvent une forme d'expropriation et un accès inégalitaire à la terre. Mais, en général, la phase programmatique exclut cette dimension politique pour rendre le problème technique et proposer des solutions apolitiques. Lors de la phase de mise en œuvre, la question foncière revient en permanence dans le débat entre public cible et gestionnaires (*trustees*). On assiste alors à des conflits plus ou moins violents. Au cours de ces conflits et pendant la mise en œuvre technique des programmes, les intérêts des acteurs changent. Les compromis nécessaires pour appliquer les programmes amènent à redéfinir ce qui est acceptable (bonnes et mauvaises pratiques de collecte, bonnes et mauvaises pratiques de lutte contre l'érosion, bonne gestion, corruption, etc. De façon non intentionnelle, la mise en œuvre des programmes permet l'émergence de nouveaux groupes sociaux qui revendiquent une légitimité en lien avec ces pratiques acceptables ou non. Par exemple, au cours d'un programme de conservation écologique de la forêt, la prise de position du gestionnaire du parc en faveur de populations locales menacées d'expropriation par un projet de barrage le conduit à défendre les pratiques ancestrales de ces populations indigènes qui auraient coexisté en bonne entente avec la nature. Cet argument, repris par d'autres populations, conduit à des revendications d'ancestralité qui s'opposent et débouchent sur des conflits ethniques. L'action politique de ces groupes contribue à reconfigurer le problème foncier, qui se pose alors dans de nouveaux termes pour le programme suivant. Mais, de programme en programme, le présumé de l'intervention est toujours qu'une population doit être aidée par des experts qui en savent plus et qui s'imposent comme remède en occultant la dimension politique. Aussi, beaucoup d'argent est dépensé en solutions qui ne font que déplacer le front politique. Pour l'auteur, de programme en programme, les conditions de vie des populations ne s'améliorent pas (« *it is not a tale of improvement of improvement* »).

Parmi les programmes étudiés, les deux plus récents sont particulièrement intéressants. The Natural Conservancy (TNC) visait à établir une zone protégée sur une forêt équatoriale et à trouver des moyens de subsistance aux populations riveraines, pour éviter un front

pionnier d'agriculture sur brûlis gagnant sur le parc. Les études préliminaires avaient mis l'accent sur la présence de paysans déplacés sans terre aux confins du parc, fortement endettés, contraints de vendre « leurs » terres et de progresser dans le parc. Mais cette analyse politique est évacuée du programme. Celui-ci propose en revanche des séances participatives de patrimonialisation du parc d'où la question foncière est systématiquement évacuée. On voit ainsi des réunions où les participants sont invités à dire ce qui doit être préservé dans le parc, les menaces, les méthodes pour contrer ces menaces, etc. Puis l'auteur déplace l'angle de vue et montre qu'à l'opposé du parc, l'État a vendu une partie de la forêt à une compagnie forestière qui exploite de manière minière le stock de bois.

Le deuxième programme très récent fait l'objet du dernier chapitre, qui est probablement le plus polémique. Ce programme, assez innovant, de la Banque mondiale a été mené par Scott Gugenheim, qui s'appuyait sur une analyse technique des causes de corruption et de conflits. Selon T.M. Li, l'accent mis sur la recherche des causes techniques, des bonnes pratiques et des modes d'appropriation de ces dernières était très néolibéral. Sans aborder de front les asymétries de pouvoir, le programme visait l'*empowerment* des populations en déléguant des fonds sur la base de projets librement décidés à l'échelon local et régulièrement audités sur leur bonne gouvernance. En critiquant plus la méthode que les résultats, l'auteur emporte moins l'adhésion que dans les chapitres précédents. Finalement, n'est-ce pas souvent depuis l'intérieur que beaucoup de changements ont été possibles ?

Sur l'ensemble de l'ouvrage, néanmoins, l'argument dénonçant le traitement technique de la pauvreté reste pertinent. Pour reprendre une expression proposée par L. Mermet dans le cycle de conférences RES, « le petit dispositif [du programme] cache mal le grand dispositif [géopolitique] ». Cet argument est particulièrement percutant quand la volonté d'amélioration s'accompagne d'incompétence (relocalisation des populations vers des terres supposées plus fertiles alors qu'elles le sont moins) et d'impunité (les gestionnaires qui ont échoué ne sont pas sanctionnés). On retrouve alors la théorie de l'agence appliquée aux bailleurs de fonds : l'existence d'une niche pour des professionnels du développement qui se font courtiers en se rendant indispensables (Cf. Bierschenk, T., Chauveau, J.-P., Olivier de Serdan, J.-P. (Eds), 2000. *Courtiers en développement : les villages africains en quête de projets*, APAD/Karthala).

La mise en lumière des luttes et des inégalités d'accès au foncier est une grille de lecture particulièrement intéressante quand on parle de l'environnement, de l'écologie et de l'eau. Elle permet de nuancer des approches économiques qui ne font pas la différence entre des acteurs qui peuvent accumuler, réinvestir, former leurs enfants, transmettre et des acteurs qui ne peuvent que rembourser leurs dettes. À l'heure où la production alimentaire

entre en concurrence avec la production de biocarburants pour l'utilisation des surfaces cultivables, il me semble intéressant de réaffirmer le caractère politique de la question foncière. Il me semble également que les chercheurs qui s'engagent dans des processus participatifs de recherche-action trouveront dans cette lecture un bon cadre théorique pour exprimer leurs cas de conscience.

Gabrielle Bouleau

(Cemagref, UMR G-EAU, Montpellier, France)

gabrielle.bouleau@cemagref.fr

Les Recherches sur le fonctionnement des cellules humaines

Alain Claeys

Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, Rapport Assemblée nationale, n° 3498, Sénat, n° 101, 2007, 323 p.

Les Cellules souches, porteuses d'immortalité

Nicole Le Douarin

Odile Jacob, 2007, 410 p.

Besoins de soulagements et manifestations d'inquiétudes s'entremêlent dans nos demandes de santé. Ainsi, les malades atteints de leucémies attendent des greffes de moelle, et ceux qui ont subi une hépatectomie espèrent que leurs cellules saines supplanteront leurs cellules cancéreuses, régénéreront leur foie et rétabliront son fonctionnement. Autant de situations d'espoir qualifiées de normales aujourd'hui. Elles n'étaient même pas imaginables il y a cent ans, les connaissances d'alors ne le permettaient pas...

À l'opposé, l'avancée de la biologie en un siècle ouvre la voie au clonage humain, à la manipulation des organes et de la reproduction, à de nouvelles formes d'appropriation et d'exploitation du corps et peut-être de l'esprit. Ces éventualités (voire ces réalités en émergence) suscitent des inquiétudes, induisent des hostilités résolues (par exemple à propos du diagnostic préimplantatoire). Les mythes – celui de la licorne comme celui des monstres – seraient-ils en passe de quitter le statut de fantasmes et de devenir réalités ? Faut-il s'y opposer, s'y résoudre, accompagner, favoriser ?

La question posée est celle des progrès de la biologie, de leur appropriation et de leurs usages dans la société. Ces deux publications (rapport de l'Assemblée nationale et du Sénat, livre de Nicole Le Douarin) font l'état des lieux, discutent la situation, apportent connaissances et réflexions, envisagent les enjeux et les possibles.

Le rapport d'Alain Claeys ne déroge pas à la tradition de l'Office parlementaire des choix scientifiques et technologiques. L'introduction est lapidaire : en bref, l'auteur nous dit qu'en France comme ailleurs, la société

s'interroge sur la nature, le potentiel et la place des biotechnologies, en particulier des biotechnologies médicales. Le plan qui lui succède est classique. D'abord, vient l'exposé des experts en trois parties : deux très courtes sur la « révolution génomique » et sur la cellule-unité élémentaire de la vie ; une plus argumentée sur l'enjeu majeur que représente la connaissance des cellules souches pour la biologie et la médecine. Puis, vient l'exposé « politique », aussi en trois parties : la première concerne la nécessité de poursuivre la recherche tout en l'insérant dans un cadre éthique et juridique ; la seconde présente les défis de société essentiellement en matière de santé ; ces deux développements amènent enfin les véritables recommandations, à savoir une œuvre politique proprement dite. Ces recommandations sont l'aboutissement politique du rapport, même si elles n'ont pas toutes la même profondeur ou la même importance. Au nombre de vingt, elles proposent : d'autoriser la recherche sur l'embryon humain, mais d'interdire la brevetabilité des cellules souches ; d'organiser un débat, une concertation internationale et une réglementation sur le don d'ovocytes, puis de punir les chercheurs qui transgresseraient les interdits ; de mettre en place une politique de recherche qui recense les moyens et les travaux en cours, gère selon les règles d'une stricte économie les financements futurs, tout en affichant une priorité pour l'étude des cellules souches ; d'engager des études sur les conséquences sanitaires et sociales de l'hyperstimulation ovarienne et des thérapies cellulaires.

Le livre de N. Le Douarin est d'une tout autre facture : c'est d'abord un superbe ouvrage de biologie, clair et érudit, riche et pertinent – une mine pour les jeunes enseignants. Mais le lecteur qui dépasse les questions spécifiques d'une discipline et suit l'auteur dans son exposé trouvera en filigrane des éléments essentiels de renouvellement sur la façon de considérer l'individu et son histoire biologique. Ainsi, au paradigme de la vie victorieuse de la mort, les connaissances actuelles substituent le paradigme de la mort omniprésente et de la vie qui en réchappe sans cesse (c'est à cela que se consacrent les cellules souches). Certes, le titre du livre annonce : « les cellules souches porteuses d'immortalité », mais N. Le Douarin nous apprend qu'il ne s'agit en rien de donner une réalité au mythe de Prométhée... Il y a là peut-être matière à confusion pour tout un chacun, il y a là peut-être matière à réviser les angoisses métaphysiques et idéologiques, il y a là sans doute aussi matière à relativiser l'obsession moderne de santé, de jeunesse, de thérapies miracles. Le livre se développe dans la logique d'un ouvrage scientifique. Dans une première partie, l'auteur met en scène les cellules souches dans les événements de régénération, de réparation et de mort. La seconde partie est plus classique : elle explique comment des cellules se spécialisent et comment se construit un organisme. En troisième position vient la découverte des cellules souches de l'adulte et l'évidence

que notre corps n'est pas un achèvement stabilisé, mais un système en perpétuels renouvellement et remodelage. Le cerveau adulte constitue en la matière l'organe le plus complexe et le plus énigmatique, celui où des situations variées et parfois contradictoires coexistent, celui où les neurones échappent en règle générale au devenir commun aux autres cellules et meurent sans espoir de renouvellement entre l'état adulte et la vieillesse, en dépit de la présence de cellules souches. Enfin, la dernière partie est intitulée « La vie saisie par les biotechnologies ». Le titre suffit à présenter l'objectif de l'auteur. Poussées par l'espoir fou de l'immortalité et de l'éternelle jeunesse, les biotechnologies ont développé la maîtrise des cellules souches embryonnaires et ont ouvert les voies du contrôle de la différenciation des gamètes et de différentes formes de clonage humain. La pression de la demande médicale et sociale est forte et elle s'exerce brutalement sur les lacunes de la connaissance. Et, simultanément, elle cristallise violemment les enjeux et les controverses politiques ou économiques, mais surtout éthiques et spirituels.

Ces deux ouvrages traitent certes de cellules souches, mais ils sont très différents par leurs objectifs et leurs logiques. Tous les citoyens-lecteurs sauront entrer dans le premier et, instruits par lui, décider de leur conduite. S'ils s'interrogent plus avant sur l'histoire des cellules souches, sur les inconnues qui persistent, sur les avènements (et non pas l'avenir) possibles, la lecture du livre de N. Le Douarin les éclairera (un effort particulier est cependant à prévoir pour entrer dans le langage de la biologie). Le biologiste professionnel lira d'abord ce dernier, où il trouvera des connaissances approfondies qui lui ouvriront deux pistes de réflexion. La première concerne les inconnues persistantes et les questions nouvelles sur les cellules souches ; la seconde touche au constat que la recherche en biologie du développement, tirée autrefois par la seule nécessité intellectuelle, est maintenant essentiellement tirée par les attentes de santé. Cette seconde voie l'amènera à lire le rapport d'A. Claeys, à en comprendre les nécessités et à penser aux avènements possibles.

À première vue et à court terme, les deux livres se répondent donc et on peut attendre une meilleure compréhension et une prise de responsabilité à la fois personnelle et collective pour les décisions de recherche, la décision médicale, la décision éthique, la décision sociale et la décision spirituelle. En apparence, donc, tout va bien et il suffit de se plier aux recommandations du rapport pour satisfaire les attentes du citoyen en usant des connaissances nouvelles apportées par N. Le Douarin.

Et pourtant le malaise persiste : les solutions proposées dans le rapport ne sont satisfaisantes qu'à très court terme (et encore...). Qui plus est, les deux livres fournissent les bases de cette inquiétude. Ainsi, les recommandations du rapport laissent dubitatif lorsqu'elles envisagent le futur de la recherche uniquement orienté par les nécessités de la santé. La définition de la santé n'est pas

aujourd'hui ce qu'elle était il y a un siècle : qui peut croire que notre définition soit définitive et impossible demain, et qu'en sera-t-il de la simple curiosité intellectuelle ? Les recommandations du rapport étonnent lorsqu'elles distinguent, d'une part, la recherche et, d'autre part, les « études » d'épidémiologie ou de sciences sociales sur les conséquences sanitaires et sociales des thérapies cellulaires... Le rapport surprend quand il propose la punition comme moyen d'amener le chercheur à placer sa quête dans un cadre réglementaire définitif. Enfin, le rapport souhaite un dialogue société-recherche, mais ne propose rien sur sa nature : est-il laissé au hasard ou aux pouvoirs en place aujourd'hui ? N'y aurait-il qu'un avenir possible ? Certes, qui pourrait imaginer que l'homme ne soit pas au centre du dialogue ? Mais, sur ce dernier point, le rapport n'explique nullement les présupposés idéologiques et encore moins leur acceptation universelle.

N. Le Douarin a intitulé son livre : *Les Cellules souches, porteuses d'immortalité*. Elle nous montre que, dans le très jeune embryon, ces cellules sont totipotentes. Quand elles se multiplient, une part de leur descendance se spécialise et construit l'organisme, l'autre part reste discrète et conserve tout ou partie de la totipotence initiale. Ce sont les cellules du second groupe qui assurent le renouvellement permanent des organes et leur remodelage, qui autorisent des régénérations et des réparations, qui portent les espoirs de la médecine moderne. Expérimentalement, les biologistes peuvent même réussir à réorienter des cellules adultes en cellules souches. Curieusement (mais est-ce bien curieux ?), deux types de cellules échappent à cette éventualité : certaines cellules du cœur, partiellement, et surtout les neurones, qui, une fois installés, ne se multiplient plus et meurent progressivement sans être remplacés (la vieillesse est inéluctable) alors que les cellules souches existent. On retrouve bien les questions que le rapport d'A. Claeys pose à propos de la thérapie génique, du clonage à dessein de réparation ou de reproduction. On comprend les espoirs de perpétuelle jeunesse et de perpétuelle santé, on comprend que la mort et la vieillesse ne soient considérées que comme de regrettables accidents...

Même si ce paradigme sous-tend les réflexions du rapport et a sous-tendu la recherche biologique jusque vers les années 1980, il n'est plus de mise et cela limite gravement les recommandations du rapport. N. Le Douarin explique que les connaissances actuelles ont renversé le paradigme fondamental : la mort est le destin de toute cellule. Les processus de vie, de multiplication et de reproduction tiennent à des systèmes qui s'opposent en permanence, de façon active et renouvelée, aux processus intrinsèques de mort. Fini donc le mythe de Prométhée, fini le fantasme de la santé et de la jeunesse éternelles. Le présent des hommes n'est plus le présent et encore moins le passé ; quant à l'avenir, les possibles sont si nombreux qu'il est peu sage d'en décider maintenant. À la rigueur on pourrait espérer que la biologie continue son chemin

et que l'Assemblée nationale et le Sénat commandent un nouveau rapport fondé sur de nouveaux paradigmes.

Jean-Claude Mounolou

Françoise Fridlansky

(CGM, CNRS, Gif-sur-Yvette, France)

mounoloujcm@wanadoo.fr

Le Monde selon Monsanto : de la dioxine aux OGM, une multinationale qui vous veut du bien

Marie-Monique Robin

La Découverte, 2008, 368 p.

Le livre de Marie-Monique Robin est un gros volume de 368 pages. Ce n'est pas un ouvrage scientifique. Vous n'y trouverez ni protocoles expérimentaux, ni tableaux de résultats, ni tests statistiques. Il s'agit d'une enquête très documentée, conduite par une journaliste qui donne toutes les références nécessaires à la compréhension de sa démarche : analyses d'articles, interviews de scientifiques, de représentants de Monsanto, d'hommes politiques, de fonctionnaires, de témoins. Des faits, beaucoup de faits ! Des déclarations qui se recoupent, un travail sérieux. Pour autant, l'ouvrage n'est pas indigeste. Il regroupe l'étude détaillée d'une centaine de cas précis. Il est difficile de porter un jugement scientifique sur chacun d'eux. Mais, même si la moitié d'entre eux seulement se révélaient incontestables, le résultat global serait terrifiant. Il l'est. Une grosse firme n'hésite pas à tuer en mettant sur le marché des produits hautement toxiques, à mentir en affirmant qu'ils sont sans danger, à faire jouer un lobby très puissant, voire à utiliser la corruption pour faire taire toute contestation. Et il ne s'agit pas de faits isolés. On se trouve devant une stratégie de domination complète de l'alimentation mondiale par une firme dont le seul but est de réaliser des profits gigantesques. Cette stratégie conduit à la pollution généralisée des milieux, parfois à leur destruction irrémédiable, mais aussi à la mise sur le marché de produits dangereux auxquels personne ne peut échapper, car ils se répandent dans le monde entier. Prenons l'exemple de l'agent orange. Le chapitre qui lui est consacré ne s'étend pas sur les mécanismes et sur les méfaits de la dioxine. On peut les retrouver dans nombre d'articles scientifiques. Ce que M.-M. Robin démontre est, d'une certaine façon, encore plus grave : les industriels savaient et ont tout fait pour cacher la vérité par tous les moyens.

La démarche de la journaliste d'investigation n'est pas vraiment scientifique, car elle n'est que descriptive. Il y manque un projet explicatif qui ferait comprendre pourquoi les États, garants de la sécurité des citoyens, restent impuissants, comment un organisme de contrôle exemplaire comme la FDA est lui-même gangrené et ne joue pas son rôle, comment une multinationale comme Monsanto ne peut pas fonctionner autrement. Cette dimension est cependant en partie atteinte dans le chapitre 11, qui décrit

le seul véritable échec de Monsanto quand la firme se heurte à des groupes d'intérêts aussi puissants qu'elle, face aux céréaliers canadiens. Faire la théorie de ces phénomènes, les modéliser, reste hors du champ de l'ouvrage. Sans doute serait-ce entrer dans le domaine du politique, un saut que l'auteur hésite à faire.

Malgré ces limites, le livre garde les qualités essentielles d'une recherche scientifique : la rigueur, l'honnêteté, le contrôle des sources, l'objectivité. Il démontre que la démarche du citoyen : « J'ai le droit de savoir et la capacité de comprendre », est possible. Plus, qu'elle est vitale car elle conditionne notre liberté. Comme le dit l'auteur dans une interview, il « ne faut pas prendre l'information scientifique pour argent comptant », et il ne faut pas laisser les biotechnologies, qui nous concernent tous, aux seuls biologistes. En ce sens, son livre est exemplaire. Il constitue un dossier solide pouvant servir de base aux hommes politiques, aux sociologues, aux économistes, aux philosophes et, ultérieurement, aux historiens. C'est un outil utile pour faire le lien entre les sciences de la nature et les sciences sociales.

Noël Decourt

(Directeur de recherches honoraire, Inra, France)
no.dec@free.fr

Les Biotechnologies au feu de l'éthique

Claude Durand

L'Harmattan, 2007, 238 p.

Les livres sur l'éthique, et plus particulièrement sur la bioéthique, ne manquent pas d'alimenter nos bibliothèques ces dernières années. Mais, contrairement à ce que le titre de celui-ci pourrait laisser penser, l'ambition de l'auteur n'est ni de parcourir l'ensemble des implications éthiques liées au développement des biotechnologies, ni de couvrir tous les débats philosophiques qui l'entourent. Le propos est plus raisonnable. Par une approche sociologique, il s'agit de traiter principalement des aspects d'éthique normative liés aux manipulations génétiques du vivant (clonage, transgénèse et thérapie génique). Le titre de l'introduction, repris en dernier point de la conclusion – « L'encadrement normatif de l'innovation » – donne le ton. Nous dirons qu'il est une tentative pour chercher à comprendre la complexité de l'organisation et de la construction de l'activité normative dans un contexte de débats d'ordre éthique. Les relations entre le développement scientifique et technologique, l'organisation de la recherche et les structures d'intervention éthique sont mises en perspective à travers des enquêtes de terrain.

Trois grandes parties composent cet ouvrage. La première essaie de balayer les différents enjeux (philosophiques et éthiques, scientifiques, économiques, politiques, juridiques et sociétaux) mobilisés à l'occasion du développement des biotechnologies. Elle introduit aussi

à la législation en matière de bioéthique. Philosophes et historiens des sciences trouveront cette première partie quelque peu rapide et incomplète. Mais il convient de la considérer comme un état des lieux général permettant d'asseoir le propos principal de l'auteur, qui se situe dans les deux autres parties. Celles-ci présentent les résultats d'enquêtes sociologiques menées par Claude Durand sur deux terrains : un laboratoire de l'Inra travaillant sur le clonage et la transgénèse animale, ainsi que le Généthon, laboratoire de thérapie génique financé majoritairement par l'Association française contre les myopathies (AFM). Ces deux parties sont structurées de façon quasi similaire : dans un premier temps, sont exposés les enjeux du débat, les avantages, les intérêts, les risques, les interrogations ou encore les justifications autour des biotechnologies ; puis il est question de la réglementation et de ses emboîtements dans le travail de recherche ; l'auteur se focalise ensuite davantage sur les aspects institutionnels, notamment les comités d'éthique, leur composition et leurs légitimités ; enfin, ces nouvelles biotechnologies sont inscrites au sein des nombreuses implications entre sciences, éthiques et sociétés.

Après la coordination, en 2004, de l'ouvrage collectif *Regards sur les biotechnologies*, le sociologue du travail C. Durand apporte, avec ce nouveau livre, une contribution intéressante pour comprendre les interactions lentes et complexes entre l'éthique et les sciences et techniques. L'angle d'attaque choisi est celui de la construction et de la forme des normes éthiques. Le regard du sociologue va alors se pencher sur le fonctionnement des comités d'éthique et sur le travail de recherche scientifique. À travers des enquêtes autour du clonage animal, de la transgénèse et de la thérapie génique, seront interrogés : les légitimités du contrôle et des structures d'intervention éthique (CCNE, CGB, AFSSA, COMEPRA...) – les comités d'éthique « ne travaillent-ils pas dans le cadre d'une autolégitimation ? » (p. 226) ; le contenu des mesures législatives et réglementaires (nouvelle loi française de bioéthique) et leur réflexivité sur le travail scientifique et sur la perception des chercheurs. L'auteur expose aussi les référents éthiques mobilisés à cette occasion, notamment le positionnement des chercheurs par rapport à l'éthique et à ses principes, comme le principe de précaution. En cela, son livre est une excellente source d'information, impossible à résumer ici sauf à inviter l'auteur à le lire tout simplement.

Pour ce modeste compte rendu, nous retiendrons deux résultats intéressants. C'est d'abord la diversité des chemins de l'action en éthique, notamment l'élaboration plurielle (professionnelle, sociale, réglementaire, métaphysique) des normes éthiques. L'auteur montre que « les structures d'intervention régulant la bioéthique sont nombreuses et de statuts différents » (p. 56) et que l'éthique n'intervient pas seulement en aval, comme une sanction ou une contrainte, mais aussi en amont, à l'occasion de

la construction scientifique. Néanmoins, il ne fait pas de généralité, son approche est qualitative. Une autre originalité de ce travail est de mettre en valeur les points de vue des chercheurs face à la « vague bioéthique ». Ainsi, l'enquête menée a permis de déboucher sur une conclusion intéressante, à savoir le grand contraste entre l'ampleur des « problèmes posés par les questionnements philosophiques sur la bioéthique » et les préoccupations ou « appréciations » éthiques des chercheurs. C. Durand l'analyse en termes de conceptions : de l'éthique, du débat démocratique et du contrôle citoyen de la recherche. Il dégage deux grandes tendances : d'un côté, un relativisme éthique des chercheurs ; de l'autre, des tendances philosophiques plus globales cherchant des hiérarchies et de l'universel. Un peu rapidement, cette opposition est illustrée par une différence entre les approches anglo-saxonnes (éthique appliquée, utilitarisme, pragmatisme...) et les approches dites continentales. Il y aurait les tenants de la « démocratie technique » du cas par cas, pragmatique et relativiste, d'un côté, et les partisans de Hans Jonas, voire de la tradition « judéo-chrétienne » tout entière, de l'autre. Les scientifiques seraient plutôt dans la première case et les philosophes, ou ce que l'auteur appelle les « moralistes », dans la seconde. Bien sûr, ces oppositions sont trop simples, souvent artificielles, et demandent à être argumentées. Mais C. Durand a le mérite de pointer une des tensions fondamentales suscitées par la réflexion philosophique autour des biotechnologies, une ambivalence qui anime la bioéthique depuis ses débuts. On en trouve une expression lorsqu'il dit qu'à « la différence du globalisme des théories philosophiques, les problèmes éthiques posés par les recherches sont traités empiriquement, de façon pragmatique, au cas par cas » (p. 218). Et l'auteur d'ajouter : « Le choix éthique est fait en fonction des applications et sans remise en cause de la légitimité des curiosités scientifiques en amont » (pp. 218-219).

Nous reformulerons cette tension comme une double nécessité : celle de prendre en compte la diversité des acteurs, des disciplines, des référents idéologiques, sociaux et pragmatiques, la multiplicité des arguments moraux, des légitimités, des conflits de valeurs qui semblent justifier un « relativisme en matière d'éthique » ; et celle de la recherche de référents communs et de priorisation pour une modernité réflexive dans laquelle l'éthique garderait une relative indépendance. C'est une tension entre deux stratégies, entre deux statuts de l'éthique, entre deux temporalités. Cette tension prend souvent la forme d'une opposition entre une éthique « fondationnelle », c'est-à-dire universellement fondée, et un relativisme éthique parfois qualifié de supermarché de l'éthique. Pourtant, elle semble inhérente à la réflexion éthique. Les approches sociologiques ne permettent pas, à elles seules, de l'interpréter sinon par une opposition binaire. Une éthique qui s'intéresserait plus à l'épistémologie et la philosophie contemporaine gagnerait en pertinence, elle permettrait

d'accueillir la complexité de la construction des connaissances scientifiques et de modifier nos représentations des sciences, des philosophies et de leurs rapports. Ainsi, ce livre a le mérite de montrer, assez subtilement, la nécessité de l'interdisciplinarité au sein des sciences humaines et sociales ; à l'évidence, la sociologie appelle l'épistémologie et la philosophie (et vice-versa) pour complexifier les approches en éthique technologique. D'abord parce que de nombreux travaux de philosophie contemporaine nous proposent des critiques constructives ou des réinterprétations de l'ambition fondationnelle de l'éthique, ensuite parce que nous trouvons dans les éthiques technologiques des voies nouvelles pour sortir de l'unidimensionnalité ou de l'uniréférentialité. L'avenir de l'éthique technologique semble être contraint par une nécessité d'articulation de modèles, de paramètres et de référents. Cela peut avoir une grande importance dans notre manière de construire et de formuler les normes. Entre un relativisme éthique radical et un absolutisme fondationnel (aux tendances autoritaires), les chemins de l'innovation éthique sont nombreux. En tout cas, C. Durand a bien montré que ces voix ne se traceraient pas sans l'implication active de toutes les composantes de la société, notamment les citoyens.

Léo Coutellec

(INSA de Lyon, France)

leo.coutellec@insa-lyon.fr

Histoire et agronomie : entre ruptures et durée

Paul Robin, Jean-Paul Aeschlimann, Christian Feller (Eds)

IRD Éditions, coll. « Colloques et séminaires », 2007, 512 p.

Depuis 1994, l'histoire rurale a connu un regain d'intérêt jalonné par plusieurs colloques qui ont tracé des plans de travail (colloque organisé à Rennes en octobre 1994 par Jean-Marc Moriceau et l'Association d'histoire des sociétés rurales), dressé des bilans (colloques de Dijon en janvier 1999 et novembre 2001 sur l'histoire de l'enseignement agricole), esquissé des pistes de coopération entre historiens et agronomes (colloque du Pradel à Aubenas en septembre 2000, sur le thème « Autour d'Olivier de Serres : pratiques agricoles et pensée agronomique, du néolithique aux enjeux actuels »). C'est dans cette lignée que se situe le colloque organisé par des historiens, des philosophes et des agronomes de Montpellier et dont ce volume réunit les actes. Les organisateurs considèrent, en effet, que les travaux antérieurs représentaient « des premiers pas, certes encore timides et lents, de la coopération entre historiens et agronomes [et] constituaient néanmoins un véritable acquis », mais que, « pour avoir été ouverte, la voie n'était pas pour autant balisée ».

Les 29 contributions sont regroupées en 5 thématiques, à la suite d'une longue introduction dans laquelle Paul Robin et Jean-Paul Aeschlimann s'interrogent sur les défis auxquels sont confrontés, dans la durée, les « acteurs de la production agricole [qui] touchent à l'alimentation humaine et à la protection de la nature ». Et, « par voie de conséquence, l'agronomie, corpus de sciences au service de l'agriculture et en charge de la terre nourricière, est amenée à s'interroger sur sa capacité à affronter ces nouveaux défis ». Ils estiment que le « dialogue entre histoire et agronomie est devenu nécessaire afin de donner un sens au concept de durabilité ». Les thématiques retenues illustrent alors la démarche.

La première, « Histoire et agronomie : problématique et concepts », associe le point de vue de l'historien et celui de l'agronome. Geneviève Gavignaud-Fontaine fait l'éloge du bon usage de la pluridisciplinarité et met en garde les historiens tentés de se poser en « donneurs de leçons » et les agronomes qui se risqueraient à « envisager une lecture des autres savoirs – ici de l'histoire – conformément aux certitudes acquises dans d'autres thématiques ». Pour P. Robin, « c'est dans [un] effort de compréhension des écosystèmes intellectuels et de définition d'une perspective agroécologique que doit s'envisager le rapprochement de l'agronomie et de l'histoire pour saisir les ruptures et les continuités ». Gilles Denis retrace l'évolution du terme agronomie, de ses définitions et « des mots pour l'identifier ». Simone Mazauric s'interroge sur la rationalité scientifique qui se construit au XVIII^e siècle et récuse toute conception linéaire du progrès scientifique qui serait fait de ruptures successives. Même si pointe chez P. Robin, l'agronome, la tentation d'instrumentaliser l'histoire – peut-on vraiment voir dans l'histoire des 150 dernières années « un mouvement [...] général de prise de conscience progressive des problèmes soulevés par l'impact des pratiques agricoles modernes sur l'environnement et sur l'homme » ? –, cette centaine de pages fixe bien les termes et les limites du dialogue entre les deux champs scientifiques.

Le cœur de l'ouvrage est constitué par les 120 pages de la seconde thématique, « Rupture des savoirs en agronomie ». Dix contributions explorent la consistance de la notion de rupture en matière de savoirs agronomiques. Philippe Jouve esquisse une « histoire épistémologique de la production des connaissances agronomiques » depuis l'Antiquité. Georges Pédro examine la question de l'humus dans la nutrition des plantes, rappelle les éléments du débat au XIX^e siècle et fait le point sur les nouvelles approches qui élargissent la chimie agricole à la biogéochimie et à l'agrogéochimie. Hartmut Stützel, de l'Université de Hanovre, développe avec beaucoup de pertinence l'idée que l'agronomie ne peut être appelée science que depuis environ 200 ans et que, de connaissance des systèmes de production agricoles et des impacts de l'activité humaine sur les processus de production, elle a

très rapidement connu un mouvement de spécialisation et d'autonomisation des savoirs, à l'opposé de la nécessaire intégration des connaissances, en vue de l'action pour une amélioration de la production. Christian Feller relit, documents en mains, la redécouverte que Louis Grandeau, à la fin du XIX^e siècle, fait de l'œuvre de Bernard Palissy et avance quelques hypothèses éclairantes pour expliquer la cécité (volontaire ?) du créateur des *Annales de la science agronomique française et étrangère* face à l'œuvre de Palissy. Henri Feyt brosse à grands traits une périodisation de la sélection des céréales du Néolithique à nos jours.

Sous le titre un peu curieux : « Histoire agronomique des nations », les 100 pages de la troisième thématique réunissent 7 contributions qui, de Thaër (Martin Frielinghaus, Claus Dalchow) à Briaune (Jean-Paul Simonin, François Vatin), présentent des aspects plus ou moins connus d'agronomes célèbres du XIX^e siècle : les archives de Nicolas-Théodore de Saussure ; les travaux et l'influence des naturalistes genevois Charles Bonnet, Jean Senebier, Horace-Bénédict de Saussure ; l'action en matière de progrès agricole des princes de Monaco sur leurs domaines de Normandie. On appréciera tout particulièrement la courte et convaincante synthèse de Marc Overton de l'Université d'Exeter, « *Agronomy and agricultural history in England* », consacrée à la question de l'épuisement des sols au Moyen Âge et à la nature de la révolution agricole au XVIII^e siècle en Angleterre. M. Overton montre comment l'agronomie enrichit notre compréhension des modifications agricoles en Angleterre entre le Moyen Âge et le XIX^e siècle, avec la mesure du rôle des nitrates, la réduction de la jachère, l'introduction des cultures fourragères dans les systèmes culturaux du Norfolk en particulier (« *the Norfolk four-course rotation* »).

Les deux dernières thématiques, « Paysage et agronomie » et « Recherche et formation en agronomie : des visions d'avenir », expriment une conception extensive du concept d'agronomie qui sollicite sans doute le mot au-delà de son acception habituelle. Si le témoignage de l'archéologue Michèle Brunet montre tout l'intérêt des aménagements agraires dans l'île de Délos aux V^e-II^e siècles av. J.-C., le survol de la notion de « projet de paysage en agronomie » par Régis Ambroise est trop rapide pour être totalement convaincant. De même, le retour opéré par Jean Pluvinage et Jean-Luc Mayaud sur la petite exploitation rurale et la multifonctionnalité n'apporte pas d'information nouvelle. Par ailleurs, sorties de leur contexte, les perspectives pour le pôle montpelliérain que tracent Étienne Landais, Fabien Boulier et P. Robin ressemblent fort à un plaidoyer *pro domo* lié à la conjoncture locale. Quant aux réflexions finales de P. Robin et J.-P. Aeschlimann sur la formation des agronomes – « finalement, que l'on soit agronome ou historien, il s'agit de grandir avec une conscience responsable » –, posant la « question de la responsabilité [...] en termes d'enjeux écologique, sociologique ou épistémologique », elles ouvrent

« des pistes pratiques pour l'avenir », sans échapper à la tentation de convoquer l'histoire au procès des méfaits de l'agronomie héritière de Liebig.

Le programme de Montpellier se voulait « très novateur [...] en allant beaucoup plus loin que les précédentes rencontres ». Le pari a-t-il été tenu ? Le lecteur en jugera. La construction se présente souvent comme un collage de textes plus que comme un dialogue, fût-il serré et vif, entre agronomes et historiens. La richesse et l'intérêt de nombre de ces contributions ne masquent pas la faiblesse de l'articulation thématique. Mais peut-être faut-il voir là d'abord un déficit de coopération pluridisciplinaire entre agronomes et historiens, ou encore l'expression de la difficulté à dialoguer que rencontrent les institutions montpelliéraines à vocation agronomique dans un contexte de réforme universitaire où l'agronomie peine à trouver sa place. Une autre lecture peut être faite de l'ensemble, à partir du texte d'ouverture et des réflexions terminales : l'histoire de l'agronomie conduirait à une prise de conscience des méfaits de l'agrochimie, puis à l'avènement de l'écologie, « éthique de la terre ». Nous sommes là en présence d'une philosophie de l'histoire, bien loin des relations entre agronomie et histoire, et, s'il était vrai que « l'écologie a été investie par les historiens pour y infuser une certaine forme de pensée historiciste », le dialogue se révélerait impossible. Par bonheur il n'en est rien.

Edgar Leblanc

(Inspecteur général honoraire de l'agriculture)

ersleblanc@orange.fr

La Ville et l'urbain : des savoirs émergents

Antonio Da Cunha, Laurent Matthey (Eds)

Presses polytechniques et universitaires romandes, 2007, 488 p.

Ce gros livre regroupe les contributions de trois générations de géographes réunis en l'honneur du départ à la retraite du professeur Jean-Bernard Racine. Il a été réalisé sous la direction de deux de ses anciens étudiants, actuellement enseignants à l'Institut de géographie de l'Université de Lausanne. Parmi les 40 auteurs, citons notamment Denise Pumain, Paul Claval, Brian J. L. Berry, Claude Raffestin, Jean-Paul Ferrier, Jean-Pierre Gaudin, Jacques Levy ou encore Antoine Bailly.

Le livre est composé de quatre parties principales. Les trois premières sont consacrées à des « savoirs émergents » de la ville et de l'urbain : la complexité (I), la durabilité (II), l'identité (III). La quatrième partie, dédiée à la carrière de J.-B. Racine, esquisse, sous forme d'entretien, l'itinéraire du géographe avant de présenter chronologiquement son imposante bibliographie. L'ouvrage se conclut par deux textes dont le propos concerne la construction des savoirs. Le lecteur curieux de découvrir les étapes de

la carrière de ce personnage hors norme commencera sa lecture par la 4^e partie. En effet, ce livre-hommage, qui aurait pu s'appeler « Mélange offert à Jean-Bernard Racine », autorise, et même gagne, à être lu non pas de façon linéaire mais selon l'envie, au hasard des titres et des auteurs, tant les textes regroupés et les chapitres ne forment pas une suite logique.

J.-B. Racine, interrogé par sa complice de longue date Micheline Cosinschi, esquisse donc les étapes de son parcours de géographe. C'est un réel plaisir que de découvrir, cependant trop brièvement, ce que son amie qualifie de « voyage en géographie » tout en lui rendant un bel hommage : « J'ai pu voir, dit-elle, et prendre leçon depuis 1969 de son ouverture d'esprit, de sa dynamique et de sa générosité scientifique dans une grande variété de registres, tentant de capter en permanence ce qui est dans l'air du temps, tel qu'énoncé par les minorités actives. » On le sait, J.-B. Racine a été l'un des pionniers de la géographie quantitative, parmi les géographes francophones, à la suite de son séjour au Canada dans les années 1970. C'est aussi au Canada que commencent à s'esquisser ses principales orientations scientifiques futures associant les études urbaines à la réflexion méthodologique et épistémologique. Ce que l'on sait peut-être moins, c'est qu'il a commencé sa carrière par une thèse sur la politique foncière consacrée à l'appropriation du sol rural par les citadins dans les Alpes-Maritimes.

On est touché par la confession de ce personnage gourmand et enthousiaste (buissonnant, disait Jean-Luc Piveteau) qui a toujours considéré faire de la géographie urbaine plutôt que de la géographie humaine, parce que la ville oblige, selon lui, à une approche plurielle n'excluant aucune des différentes réalités : physiques, humaines, symboliques, voire socio-affectives (voir le texte de sa leçon d'adieu : http://www.unil.ch/webdav/site/igul/shared/News/Lecon_adieuxRacine.pdf).

Après ce détour par la fin de l'ouvrage, reprenons la lecture à partir du début, à commencer par le titre. Celui-ci n'est peut-être pas très bien choisi. Il est dommage, en effet, qu'il soit aussi proche du livre de S. Body-Gendrot, M. Lussault et T. Paquot, *La Ville et l'urbain : l'état des savoirs* (2000). Par ailleurs, l'idée de « savoirs émergents » est assez peu convaincante. *La Ville émergente* (Dubois Taine, G., Chalas, Y., 1997) interpellait parce qu'elle qualifiait la survenue d'un modèle urbain que l'on n'avait pas voulu, mais n'y a-t-il pas un saisissant raccourci que de considérer la ville comme un nouvel objet de savoir ?

L'introduction de A. Da Cunha et L. Matthey, qui tente valeureusement d'esquisser le fil rouge liant les contributions, constitue surtout un vibrant plaidoyer pour la géographie telle que l'a conçue J.-B. Racine, soit une invitation permanente à déjouer les cloisonnements disciplinaires et à rechercher la pensée complexe, le pluralisme au prix d'un désordre apparent mais ô combien fertile.

La partie I, sur les savoirs complexes, est globalement très intéressante et concerne directement les interrogations soulevées par la revue *NSS*. Au travers du paradigme contemporain de la complexité, D. Pumain, nous invite à repenser les disciplines et démontre combien la ville constitue un bon exemple de notion complexe dont l'élaboration et l'intelligibilité n'est possible qu'à travers l'intégration de différents regards disciplinaires. P. Claval s'y livre à un retour critique sur sa fameuse définition de la ville comme maximisation des interactions sociales et conclut sur la nécessité d'analyses qui, par-delà la logique des villes, cherchent à saisir « l'essence de l'urbain, de ce qui permet la cohabitation constructive d'individualités fortes et de groupes d'origines variées ». Prolongeant ensuite la démarche de P. Claval et les définitions proposées par D. Pumain, Céline Rozenblat s'intéresse à l'étude des formes d'interactions entre les acteurs urbains. Ces « petits mondes » lui donnent matière à esquisser une nouvelle définition de la ville.

La partie consacrée aux savoirs émergents de la durabilité (II) est peut-être la moins captivante. Dans le premier texte, C. Raffestin, qui cherche à nous convaincre de l'horreur urbaine présente et future, tombe dans les clichés de la ville funeste (« *Clichés of Urban Doom* », disait la sociologue Ruth Glass) : « [...] la terre est devenue un grand animal que les bouchers du sol équarrirent et mettent à l'encan. » Sa dénonciation de la monétarisation du monde est, en revanche, très convaincante, tant les émeutes actuelles de la faim lui donnent a posteriori raison.

Les mêmes accents urbaphobes, bien que moins virulents, se retrouvent également dans le texte de Henry Raymond, qui décrit la précarité des grandes villes, toujours dépendantes pour leur nourriture et menacées par les pandémies, par opposition au village traditionnel, « organisme en équilibre ». Il insiste, nostalgique, sur les temps anciens où la ville vivait en harmonie avec son arrière-pays rural. S'il est souhaitable, en effet, de renforcer « la résilience urbaine » par une agriculture de proximité, est-il vraiment pertinent de revenir à une opposition « ville parasite » / « campagne nourricière », chère aux physiocrates ?

Les accents positifs et très personnels du texte de J.-P. Ferrier, en quête de « la bonne vie », sont rafraîchissants. L'auteur met au cœur de son approche géographique l'habitat humain et « l'habitation durable des territoires » et y mêle une réflexion philosophique. La durabilité est ainsi esquissée au travers d'une approche foncièrement humaniste. De même, le texte de J.-P. Gaudin sur « l'impatience d'être utile » mérite également tout notre intérêt. Il plaide en faveur d'une géographie engagée à l'image de celle que pratique encore J.-B. Racine, qui, à peine retraité, est recruté par la ville de Lausanne pour superviser le processus de participation au sein d'un projet de quartier durable.

La partie III est consacrée aux identités urbaines. Cette partie très riche est alimentée par des auteurs qui, tout comme J.-B. Racine (*La Ville entre Dieu et les hommes*, 1993), s'interrogent sur la dimension spirituelle des villes. La ville y est dépeinte tout autant comme le lieu du sacré que comme une alternative à celui-ci (texte de J. Levy). Le texte iconoclaste qu'Odette Louiset et Denis Rétaillé consacrent à la « ville sans plan » nous interpelle. Que fait le géographe sans son repère habituel ? Réponse : il devient libre et redécouvre la ville !

Le lecteur pourra enfin se plonger avec enthousiasme dans l'article final de la linguiste Anne-Claude Berthoud : une invitation à l'interdisciplinarité en même temps qu'un bel hommage à son collègue. « Viser les marges pour atteindre l'essence : tel est le défi que s'est posé au fil d'un long chemin de recherche un géographe en quête d'un ailleurs, d'un là-bas aux formes multiples, n'ayant de sens que dans les nouvelles frontières qu'il dessine pour l'ici. Que cet ailleurs relève de l'épistémologie, de la philosophie, de la sociologie ou de la linguistique, il reste ce miroir indispensable à ceux qui ont l'ambition de regarder leur objet autrement. » L'auteure plaide en faveur d'un nouvel humanisme où l'interdisciplinaire du futur n'est plus « cet espace de nulle part », « cet espace suspect sans repérages », mais « cet espace obligé » et « fondateur » pour aborder les objets de demain. Pour A.-C. Berthoud, il y a nécessité d'une science incarnée, contextualisée, où chaque discipline ne plaque plus ses propres représentations dans l'illusion qu'elles sont universellement partagées. Faire de la science autrement, c'est non seulement sortir de sa propre discipline, mais aussi sortir de sa propre langue. Le plurilinguisme constituerait ainsi un moyen privilégié pour « ne pas être dupes » et échapper à l'illusion de la transparence des mots.

Voilà donc un livre sans doute un peu trop touffu et inégal, mais qui recèle quelques pépites indéniables et a la grande qualité de nous offrir les pistes pour apprécier le parcours d'un géographe amoureux de la ville et qui a su séduire plusieurs générations d'étudiants.

Joëlle Salomon Cavin

(IPTEH, Université de Lausanne, Suisse)

joelle.salomoncavin@unil.ch

Le Jardin du casoar, la forêt des Kasua : épistémologie des savoir-être et savoir-faire écologiques (Papouasie-Nouvelle-Guinée)

Florence Brunois

CNRS Éditions / Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2007, 316 p.

La préface de Philippe Descola nous l'annonce, le prologue de l'auteur nous le confirme : avec cet ouvrage, nous entrons de plain-pied dans un monde où les êtres

qui pour nous appartiennent à la nature sont traités de la même façon que les humains.

Consacré aux Kasua, tribu semi-nomade vivant au sud du mont Bosavi en Nouvelle-Guinée, il constitue certes une monographie, mais construite de façon inusitée afin de répondre à un questionnement théorique sur les relations que cette société entretient « avec les êtres animés ou inanimés, vivants ou imaginaires » de leur environnement et sur la structuration des savoirs à leur sujet. Quel sens donner aux affirmations des Kasua : « La forêt est le jardin du casoar ! C'est le casoar le jardinier de la forêt ! » se demande Florence Brunois (p. 1). Est-ce « l'expression d'une observation éthologique [...], d'une analogie ou encore d'un anthropomorphisme », ou est-ce « simplement le témoignage d'un savoir écologique » (p. 3) prenant en compte le rôle du casoar dans la dispersion des graines et donc dans la régénération de la forêt ? En nous annonçant qu'au cours d'un rituel initiatique, les enfants sont invités à se marier secrètement au casoar et que l'appellation revendiquée par les Kasua est le nom qu'ils donnent à cet animal, l'auteur nous laisse présager le contenu de son ouvrage loin des descriptions habituelles des pratiques et des représentations liées aux objets naturels. Nous sommes dans un nouveau paradigme où les objets deviennent sujets et où il s'agit d'aborder un vécu avec tout ce que cela comporte d'émotion et d'affectivité.

F. Brunois se présente elle-même comme une ethnologue formée aux approches des ethnosciences, c'est-à-dire pratiquant une interdisciplinarité qui s'incarne dans sa seule personne, même si, pour les identifications scientifiques des plantes et des animaux, elle a dû faire appel à des naturalistes. Cependant, j'adresse un avertissement au lecteur : ne pas manquer de lire les remerciements qui ouvrent l'ouvrage. En effet, il ne s'agit pas de l'exercice convenu habituel, ils contiennent des informations indispensables sur le contexte dans lequel a été mené, de septembre 1994 à juin 1997, le travail de terrain qui a nourri ce livre. Ce qui y est décrit appartient pour beaucoup au passé : quand F. Brunois est arrivée chez les Kasua, « leur manière d'être au monde » était menacé par des exploitants forestiers alliés à des missionnaires fondamentalistes. Sa recherche académique s'est transformée en un engagement juridico-scientifique. Elle a vu ses efforts récompensés quand, revenant en 2005, elle a constaté que les Kasua établissaient le règlement tribal devant pérenniser leur mode d'existence au sein d'une forêt déclarée officiellement « aire sauvage gérée ». De ce combat, il n'est pas question dans le présent ouvrage, l'auteur annonce qu'un autre lui sera consacré.

Le *Jardin du casoar* constitue un témoignage précieux sur une façon d'être et de penser que ses propres acteurs ne veulent pas renier. L'introduction est consacrée au débat qui anime l'anthropologie sur la manière de rendre compte de savoirs sur la nature transgressant le dualisme

nature/culture. Elle insiste particulièrement sur la différence d'approche entre P. Descola (cf. *Natures Sciences Sociétés*, 15, 2 [2007], 167-176) et Tim Ingold, pour qui « appréhender le monde n'est pas affaire de construction mais d'engagement, non de bâtir mais d'habiter... ». F. Brunois, pour sa part, estime que l'anthropologue doit aborder les savoirs des autres par une approche épistémologique, en dégageant « toutes les conditions – cognitives, sociales, cosmologiques, éthologiques, écologiques, etc. – ayant pu influencer leur formation comme leur mise en pratique ».

Adoptant le point de vue des Kasua, la première partie de l'ouvrage décrit leur cosmos forestier, tel qu'ils l'ont expérimenté au cours des migrations qui les ont conduits à occuper leur territoire actuel sur les flancs sud du volcan Bosavi. Ce mouvement migratoire est initié par des individus de tribus limitrophes qui se séparent des leurs à la suite de pressions écologiques. Pour les uns comme pour les autres, l'objectif est une quête d'espace forestier libre abritant une faune particulièrement riche, ce qui est le cas des basses terres. Au fur et à mesure de l'avancée à plus basse altitude, les migrants découvrent de nouveaux milieux. L'exposé est judicieusement entrecoupé de récits mythiques dans lesquels les humains, les plantes et les animaux rencontrés jouent un rôle dans les restructurations sociales et l'affirmation d'une nouvelle identité au même titre que l'évolution démographique, les alliances matrimoniales ou les conflits pour accusation de sorcellerie conduisant à la vendetta cannibale. Leur mythe fondateur met en scène deux personnages : Hapano, qui apparaît ailleurs comme la mère du gibier, et Sito, le créateur. Connus aussi dans d'autres sociétés de la région sud, ils forment ici un couple. Sito crée le ciel et l'eau, Hapano, l'écorce terrestre à partir de la graisse de son ventre (*l'ibi*), puis les montagnes dont le volcan Bosavi. Les récits mythiques sont en correspondance avec les caractéristiques géo-écologiques des différentes parties du nouveau territoire.

Dans la deuxième section de cette première partie, sont décrits les différents occupants du cosmos forestier propice à une diversité exceptionnelle de toute forme de vie. La description commence par un chapitre consacré aux plantes et par un mythe où les arbres sont à l'origine des hommes-arbres qui colonisent l'écorce terrestre au rythme de leur danse, déterminant ainsi l'occupation spatiale des différentes espèces. Tout au long de ce chapitre sont égrenées les connaissances des Kasua sur de nombreuses plantes et sur l'usage qu'ils en font. Leur mode d'identification prend en compte les caractéristiques morphologiques, le port, l'habitat, mais aussi leurs relations avec les animaux : ceux qu'elles abritent, ceux qui s'en nourrissent.

Le chapitre suivant traite des animaux. Ici aussi, la description est entrecoupée de textes mythiques destinés à nous introduire plus avant dans le mode de pensée kasua. Au cours d'un épisode mythique, les chiens se

joignent aux hommes et les autres animaux se séparent pour occuper chacun une niche écologique indissociable de son identité, que les Kasua connaissent avec précision ainsi que leur comportement.

Avec les 5^e et 6^e chapitres, on en arrive aux autres êtres qui peuplent l'espace forestier : les humains et les esprits. Pour désigner les premiers, les Kasua disent simplement les « lignées du bas », alors que l'expression « lignées du haut » désigne les esprits, dont le domaine se situe au sommet de la canopée.

Les Kasua sont divisés en plusieurs clans patrilineaires exogames, caractérisés chacun par un territoire au sein duquel s'exercent les droits d'usage. La maison, sur pilotis, est la résidence d'un groupe agnatique avec épouses et enfants. Elle est scindée en deux dans le sens de la longueur par un mur d'écorce de 1,5 m de haut qui sépare la partie féminine de la partie masculine. Cette séparation des sexes est liée au danger que représentent les accouplements hétérosexuels, qui ne peuvent avoir lieu qu'en forêt. Par contre, les relations homosexuelles nécessaires à l'épanouissement des enfants peuvent se dérouler dans la maison. Le partenaire d'un garçon lui transmet par relation anale le sperme indispensable à son développement. Les données sur ce qui est transmis à une fille par sa partenaire sont moins claires, les femmes étant peu disertes à ce sujet. Ces relations homosexuelles n'empêchent pas le mariage. Celui-ci est accompagné d'un cycle d'échange de dons, principalement avec le père et le frère de l'épouse, ce dernier ayant un rôle important dans la vie des enfants de sa sœur. Ces dons incluent, de la part de l'époux, du gibier dont certaines espèces sont difficilement accessibles.

La mort est également une occasion d'échanges réciproques. En effet, pour les Kasua, il n'existe pas de mort naturelle et la hantise de la sorcellerie est omniprésente. Aussi, quand quelqu'un meurt, il faut identifier le coupable par des pratiques divinatoires. Le sorcier désigné sera tué et son corps mangé : ainsi sera-t-il réintroduit dans la chaîne alimentaire.

Venons-en maintenant aux esprits. Ils sont de trois sortes : les Gulu hon, qui sont les esprits des morts ; les Sosu, qui évoluent au sommet du volcan, vivent comme les hommes et se nourrissent de chair animale et humaine ; les Isanese, qui occupent l'ensemble des écosystèmes forestiers et sont maîtres du gibier. Cependant, ce n'est qu'en entamant la deuxième partie de l'ouvrage que l'on comprend vraiment les relations inextricables qui lient les esprits aux Kasua. Ces derniers affirment qu'ils leur doivent tout et les considèrent comme d'éternels créanciers attendant leur dû.

Pour expliquer cette relation, F. Brunois fait alors état de récits mythiques mettant en scène les créateurs : Sito et Hapano. Celle-ci apparaît sous deux formes. D'une part, elle fait don de son corps pour que sa graisse (*ibi*) fertilise le sol des jardins. D'autre part, en tant que mère

des Isanese, sa générosité n'est pas gratuite : pour qu'elle accepte de donner un de ses enfants, un gibier, qu'elle garde dans son anus-vagin (métaphore du cloaque du casoar juxtaposant caractères masculins et féminins), le chasseur doit savoir recevoir et ne rien réclamer. Quant à Sito, il est celui qui a donné aux humains la capacité de se reproduire en perdant son propre pénis dont il coupa la graisse. Celle-ci se transforma en vers de terre qui diffusèrent sa fertilité à travers l'ensemble de la chaîne alimentaire. Mais ce don non plus n'est pas gratuit : à la troisième génération, tous les êtres vivants doivent lui donner un de leurs enfants. Les Kasua ne peuvent échapper à ces obligations. Les esprits sont garants de ces contre-dons. Par ailleurs, ils peuvent intervenir dans le monde visible en empruntant l'aspect d'un animal, ils peuvent aussi agir par le tonnerre, la foudre ou les inondations. Il n'y a pas de séparation ontologique entre les humains et les non-humains. Quand les Kasua rencontrent un gibier, ils ne savent jamais si c'est un animal ou un esprit dont ils deviendront à leur tour la proie. Car, inversement, les humains interviennent dans le monde invisible à travers leurs rêves, qui sont pour les Kasua la preuve que le monde des esprits existe. Durant ces rêves, c'est le *hon*, double spirituel de l'individu, qui se déplace sous forme animale. Seuls les médiums-chamanes ont le privilège de le contrôler. Les autres Kasua craignent d'être la proie d'un prédateur spirituel pendant leur sommeil, mais ils espèrent aussi la visite d'un Isanese qui sera la promesse de gibier dans leur vie diurne, ce qui peut avoir une grande importance quand ils doivent fournir le contre-don de la dot de leur épouse. Le danger vient aussi des Sosu, à travers l'action des sorciers qui interviennent dans le monde visible sous forme d'animal venimeux ou de végétal toxique.

Dans de telles conditions, la vie quotidienne exige de nombreuses précautions qui, pour chacun, commencent dès la conception et l'apparition du *hon* et se poursuivent par un apprentissage durant toute l'enfance, notamment par une éducation alimentaire et linguistique. En mangeant comme en parlant, on risque de s'identifier aux caractéristiques de ce que l'on ingère ou prononce. Il faut aussi apprendre à se déplacer en forêt sans risquer de contrarier les êtres invisibles. C'est cet apprentissage, en particulier à travers les rituels initiatiques, que l'on trouvera dans la troisième partie de l'ouvrage. Elle commence par la description des activités de subsistance et des règles auxquelles elles sont soumises. Pour chacune de ces activités, l'auteur prend soin de préciser quelles sont les tâches effectuées exclusivement par les hommes (la chasse) ou les femmes (l'élevage des porcs et la préparation du sagou), ce qu'ils font ensemble (la pêche à la nivrée) ou séparément (la préparation du jardin). Celui-ci comporte essentiellement des plantes à reproduction végétative : des bananiers, des taros, de la canne à sucre et surtout des

pandanus rouges et jaunes qui jouent l'un et l'autre des rôles rituels importants.

Dans le onzième et dernier chapitre, l'auteur nous restitue les différentes étapes de l'initiation des enfants. Ce qu'elles ont de remarquable par rapport à ce que l'on sait des autres sociétés de Nouvelle-Guinée, c'est tout d'abord qu'elles concernent les filles aussi bien que les garçons, réunis en couple à l'image des germains primordiaux, et enfin qu'elles cherchent à reproduire non seulement les sujets humains, mais aussi le cosmos forestier dans son ensemble. Le récit des initiations permet ainsi à l'auteur de définir l'ontologie kasua et de démontrer dans la conclusion du livre comment cette ontologie, qui ne dissocie pas le cosmos du social et le sociocosmique de l'écologique, agit positivement sur la constitution des savoirs écologiques des Kasua en produisant un savoir-être avec les autres non humains.

L'aperçu que je viens d'esquisser de l'ouvrage de F. Brunois ne peut donner qu'une faible idée de la richesse des données qu'il contient sur les relations entre les êtres et les correspondances entre les éléments qui les composent. Le monde qu'elle décrit, qui est celui des Kasua, est parfois terrifiant, mais la présence permanente du danger est contrebalancée par la beauté que recèle la forêt, avec ses oiseaux aux plumes chatoyantes et leurs chants cristallins que les hommes reproduisent lors des danses rituelles.

Pour conclure, reprenons quelques points forts, comme le sentiment d'endettement envers les esprits qui hante les Kasua et se renouvelle quotidiennement

à travers les activités de subsistance et la reproduction. La gestion de cet endettement rejoint l'idée moderne de gestion durable du cosmos forestier, tout comme l'enseignement donné aux enfants insiste sur la reproduction plutôt que sur la production. Dans le même ordre d'idées, la façon dont les Kasua intègrent l'idée de chaîne trophique en donnant la priorité à la vie de la terre elle-même, avec comme point de départ les vers de terre, rejoint les préoccupations actuelles fondées sur les travaux des scientifiques. Il n'est jusqu'à la capacité de ce peuple à vivre dans le monde virtuel des esprits qui n'est pas sans évoquer la réalité virtuelle suscitée par notre mode de vie à l'ère des communications modernes et de l'emprise d'Internet sur les cerveaux de nos contemporains.

Un dernier point sur les enseignements que l'on peut tirer de ce livre. L'histoire des migrations des Kasua nous montre que, même au plus profond de la forêt, les hommes ne peuvent être considérés comme isolés et indemnes de toute influence extérieure. Leur culture est dès son origine le fruit d'un métissage, ses aspects originaux sont le produit d'une construction à partir d'éléments apportés par chacun et remodelés en fonction de la nouvelle situation sociale et des caractéristiques écologiques du lieu de vie.

Claudine Friedberg

(MNHN, département HNS, Paris, France)

friedbg@mnhn.fr